

UN.E MEDECIN PSYCHIATRE - CMPP **Médecin territorial (catégorie A)**

La direction de la santé et de la prévention à la ville d'Orly regroupe le Centre Municipal de Santé (CMS) et le Centre Médico Psycho-Pédagogique (CMPP).

Le CMPP est un centre de cure ambulatoire autorisé par l'Agence Régionale de Santé (ARS). L'équipe est constituée de professionnels spécialisés en psychiatrie, psychologie, orthophonie, psychomotricité et reçoit des nourrissons aux adolescents ainsi que leurs parents, qui manifestent des difficultés dans leur vie sociale, familiale et scolaire. Il peut s'agir de troubles psychologiques et/ou praxiques.

A gestion municipale, le CMPP inscrit son action dans le cadre du projet de santé publique défini par les élus. A ce titre le CMPP est partie prenante des dispositifs que sont le Conseil Local de Santé Mentale, les volets santé et éducatif du Contrat de Ville et de la Cité éducative.

Missions principales :

En collaboration avec la direction médicale et la directrice administrative de l'établissement, et dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, vous assurerez la coordination des prises en charge dont vous êtes le référent.

Interlocuteur médical privilégié des familles, vous serez le garant de la qualité des soins et de l'accompagnement élaborés dans le cadre de la prise en charge.

Vous effectuerez les consultations et établirez un diagnostic médical, participerez à l'élaboration des projets de soins et les validerez.

Profil :

- Titulaire du diplôme d'état de Docteur en médecine et d'un CES ou DESC de psychiatrie ou pédopsychiatrie de l'enfant et de l'adolescent ou d'une compétence avérée dans le domaine de l'enfance
- Expérience hospitalière et/ou institutionnelle appréciée, notamment en psychiatrie infanto-juvénile
- Grande réactivité à la diversité clinique des situations rencontrées
- Appétence pour le travail en équipe pluridisciplinaire
- Statut : contractuel en CDD, titulaire, détaché de la fonction publique hospitalière...
- Temps plein ou temps non complet

Qualités :

- Autonomie, sens des responsabilités et capacité d'organisation ;
- Disponibilité, rigueur, déontologie et éthique professionnelle ;
- Excellentes qualités relationnelles, sens du travail en équipe et de la communication.

Conditions d'exercice :

Rémunération attractive selon expérience et expertise, prime annuelle, participation santé, prévoyance, au transport, CNAS.

Accès au plan de formation annuel et accompagnement au développement professionnel.

Pour postuler, adressez vos candidatures à l'attention de Madame la Maire à l'adresse suivante : recrutement@mairie-orly.fr